



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 14 juillet 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 juillet 2015.

2015-07-149 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 juillet 2015 avec la modification suivante :

- Ajout du point **I.4.** pour se lire comme suit : Nomination de M. Stephan Ryan à titre de membre de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour une période de probation de trois mois en date du 1^{er} juin 2015.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 21 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Parc John-Weir: le déplacement du banc de parc et la situation de stationnement.
- L'effet du nouvel insecte dans la lutte contre l'agrile du frêne.
- Convention entre la Ville et les clubs aquatique et de tennis.
- Louange pour le travail fait par la Ville par rapport au stationnement à Dorset.

La période de questions se termine à 19 h 43.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

Le commandant Sébastien DeMontigny étant absent, il n'y a pas de compte-rendu des activités du SPVM sur le territoire de la Ville.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de juin 2015.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de juin 2015.

- Nouvelles concernant les procédures judiciaires contre Postes Canada : Baie-D'Urfé aura le statut d'intervenant.

- Consultation des résidents de la Pointe Caron concernant la possibilité de convertir leur rue privée en voie publique : préservation du statu quo confirmée.
- Programme les mardis soirs à la bibliothèque de Baie-D'Urfé : les citoyens sont encouragés de participer.
- Jeunes de Baie-D'Urfé :
 - Excellence parmi les jeunes de la Ville;
 - Félicitations au jeune Stephen Ryan qui fait du bénévolat auprès de l'Escouade Sauvetage Baie-D'Urfé;
 - Nouvelles au sujet de l'organisation du Conseil jeunesse prévue pour septembre 2015.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de juin 2015.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois de juin 2015.

Brian Manning:

- Programme de jardinage au Centre communautaire Fritz :
 - Deuxième année du programme;
 - Dons aux banques alimentaires de l'Ouest de l'île.

Lynda Phelps:

- Inversion proposée de la canalisation 9B d'Enbridge : l'Office national de l'énergie (ONÉ) ordonne deux tests.
- Nouveaux services à la bibliothèque de Baie-D'Urfé :
 - Service de livraison en collaboration avec les Citoyens en Patrouille
 - Prêts entre bibliothèques;
 - Romans graphiques disponibles.
- Projet des enseignes est actuellement en cours.
- L'exposition de voitures de Baie-D'Urfé sera tenue le 2 août 2015.
- Nouvelle situation de stationnement à Dorset.

Janet Ryan:

- Projet de règlement n° 877-8 modifiant le Règlement de construction n° 877;
- Le conseil étudie les enjeux concernant les murs de soutènement;
- Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal : modifications aux règlements de la Ville requises.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 juin 2015 à 19 h 30.

2015-07-150 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 juin 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Mme Patricia Robinson et Mme Marlene A. Fisher félicitant le conseil pour sa décision d'autoriser la plantation d'asclépiade dans la Ville.

Déposée.

2. Lettre de M. Paul Egli demandant l'installation de panneaux indiquant la limite de vitesse dans les rues autour du parc John-Weir.

Référée à l'administration.

3. Lettre de Mme Cheryl Lowe-Vijh du Club de soccer Lakeshore demandant l'installation d'un système d'éclairage sur demande et de clôtures plus hautes au parc Dorset.

Référée à l'administration.

4. Lettre de Mme Virginia Bell remerciant le conseil pour l'utilisation du terrain de l'Hôtel de Ville pour la célébration annuelle de la messe en plein air des églises du Lakeshore.

Déposée.

5. Lettre de la part de résidents de la Pointe Caron indiquant leur opposition à la possibilité d'élargir la rue de la Pointe Caron et de la convertir en voie publique.

Déposée.

G. ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de juin 2015.

2015-07-151 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois de juin 2015.

2. Nomination de Mme Sarah Mailhot au poste de Coordinatrice du dossier environnemental en date du 3 août 2015.

2015-07-152 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Mme Sarah Mailhot au poste de Coordinatrice du dossier environnemental en date du 3 août 2015.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de juin 2015.

2015-07-153 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de juin 2015.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de juin 2015.

2015-07-154 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de juin 2015.

3. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de juin 2015.

2015-07-155 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de juin 2015.

4. Nomination de M. Stephen Ryan à titre de membre de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour une période de probation de trois mois en date du 1^{er} juin, 2015.

2015-07-156 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Charles Colomb de nommer M. Stephen Ryan à titre de membre de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour une période de probation de trois mois en date du 1^{er} juin 2015.

La proposition est mise au vote et exceptionnellement, la mairesse prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Aucun.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Octroi de contrat – Construction Camara, au montant de 106 181.43 \$ (taxes incluses), pour la construction du sentier Victoria dans le cadre du projet TP-2014-08B.

2015-07-157 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE transférer la somme de 150 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 22-320-00-721, pour la construction du sentier Victoria; et

D'octroyer le contrat à Construction Camara, au montant de 106 181.43 \$ (taxes incluses), pour la construction du sentier Victoria dans le cadre du projet TP-2014-08B, et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds des activités d'investissements

Imputation : 22-320-00-721

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

2. Autorisation au directeur des Travaux publics à signer les immatriculations de véhicules de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au nom de la Ville.

ATTENDU QUE le directeur des Travaux publics a été autorisé à signer les immatriculations de véhicules de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au nom de la Ville par voie de la résolution n° 2012-11-265; et

ATTENDU QUE la SAAQ demande que toute autorisation à signer les immatriculations de véhicules soit émise dans les douze (12) mois précédant la signature;

2015-07-158 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler l'autorisation accordée au directeur des Travaux publics de signer les immatriculations de véhicules de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au nom de la Ville.

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 6 mai 2015 à 8 h 30.

2015-07-159 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 6 mai 2015 à 8 h 30.

2. Avis de motion - Règlement n° 875-109 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 875-109 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. L'objectif de cet amendement est de modifier des dispositions du Règlement de zonage relatives à :

- La densité minimale de logements;
- L'aménagement des espaces libres dans le secteur résidentiel;
- La préservation et le remplacement des arbres;
- L'aménagement des aires de stationnement;
- L'aménagement et l'usage des espaces libres dans le secteur industriel;
- Les infrastructures publiques;
- Les rives, le littoral et la plaine inondable;
- Les contraintes et les nuisances; et
- Les définitions.

3. Avis de motion - Règlement n° 876-21 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 876-21 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. L'objectif de cet amendement est de modifier des dispositions du Règlement de lotissement relatives aux dimensions des lots à proximité du lac Saint-Louis.

4. Avis de motion - Règlement n° 940-4 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 940, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 940-4 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 940, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. L'objectif de cet amendement est :

- D'exiger l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale préalablement à la délivrance de certains permis ou certificats d'autorisation dans les zones du secteur industriel faisant partie du Corridor écoforestier de la rivière à l'Orme ou de la Mosaïque de milieux naturels, tels qu'établis par l'Agglomération de Montréal;
- D'établir la procédure de demande et les critères d'approbation pour lesdits programmes; et
- D'exiger que les requérants soumettant un plan d'implantation et d'intégration architecturale démontrent que certaines mesures visant l'accessibilité universelle sont intégrées dans leurs projets de construction proposés.

5. Avis de motion - Règlement n° 1046 modifiant le Plan d'urbanisme de Baie-D'Urfé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 1046 modifiant le Plan d'urbanisme de Baie-D'Urfé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. L'objectif de cet amendement est de modifier des dispositions du Plan d'urbanisme relatives à :

- Le zonage résidentiel;
- Les dimensions des lots;
- Les bâtiments patrimoniaux;
- Le réseau routier;
- Les territoires d'intérêt écologique;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- La cohabitation entre les municipalités; et
- Les politiques relatives aux affectations du sol et aux densités de son occupation.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international;

ATTENDU QUE l'individu suivant a soumis des demandes pour le mois de juin 2015 et satisfait aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

| Candidat | Compétition | Montant |
|-------------|---|---------|
| Taylor Vijh | National Championship Finals (water polo) | 100 \$ |
| Taylor Vijh | 19 and under East/West Crossover (water polo) | 100 \$ |

2015-07-160 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de juin 2015.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de juin 2015.

2015-07-161 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois de juin 2015 d'une somme de 495 001,05 \$.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-07-162 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 21 h 25.

Mairesse

Greffière